

Le Creusot, le 28 juillet 2006

Madame Martine G-----
130, rue Edith Cavell

D.D.C.C.R.F. des Hauts-de-Seine
Centre Administratif

71200 LE CREUSOT

92013 NANTERRE CEDEX

Monsieur le Directeur,

Je suis victime d'une escroquerie de la part de la société Neuf-télécom, qui a présélectionné mes appels, alors que je n'ai rien demandé ou signé.

Au cours du mois de Juin 2006, dans la galerie marchande de Géant Casino à Torcy (71), j'ai été abordée par un jeune homme, qui m'a demandé de quel abonnement téléphonique je disposais. Il m'a ensuite déclaré que je payais plus cher chez France-télécom que chez Neuf-télécom. Comme j'étais pressée, je lui ai demandé de me donner ses tarifs afin de comparer, lui précisant que j'avais une réduction sociale de 50% sur l'abonnement téléphonique. Il n'avait pas de tarif avec lui, alors il m'a demandé mon numéro de téléphone, afin de m'appeler pour "me les communiquer". J'ai trouvé bizarre qu'il me demande aussi ma date de naissance ; je ne me souviens pas lui avoir donné mon nom.

Personne ne m'a jamais appelée, mais j'ai eu la surprise de recevoir une lettre de France-télécom me disant que "selon ma demande" il allait acheminer mes appels par mon "nouvel opérateur". J'ai aussitôt appelé le service-clients de France-télécom qui a procédé à l'annulation de cette présélection.

Mais j'ai eu la surprise cette semaine de recevoir de Neuf-télécom une facture de 18,37 €.

L'Association Familiale creusotine m'a conseillé de déposer une plainte au Service de la répression des fraudes.

D'autre part, toujours sur les conseils de cette association, j'ai adressé au service-clients de Neuf-télécom une lettre recommandée, dont je vous joins une copie, ainsi que celle de la facture.

Ne connaissant pas les termes du contrat que l'on m'a inventé, j'espère que vos services seront en mesure de le faire annuler.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Martine G-----